

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 avril 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-40**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 avril 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 avril 2024.

Point de l'ordre du jour :

7.2. Composition du comité électoral consultatif

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours, notamment l'article 18,

Vu les délibérations du conseil d'administration n°2021-19 du 8 mars 2021, n°2022-88 du 26 septembre 2022 et n°2023-06 du 30 janvier 2023,

Vu la démission de M. Philippe Roingard en date du 13 mars 2024 et la désignation à la même date, par la liste « Portons tous les talents », de Mme Claude Ophèle,

Exposé de la décision :

Suite à la démission de M. Philippe Roingard, le conseil d'administration doit approuver la désignation de Mme Claude Ophèle en qualité de représentante de la liste « Portons tous les talents » au comité électoral consultatif.

Un siège de représentant des enseignants-chercheurs au sein de la liste « Autrement » est également vacant. Il est proposé de désigner Mme Claudine Tacquard.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Désignation de Mme Claude Ophèle en qualité de représentante de la liste « Portons tous les talents » et de Mme Claudine Tacquard en qualité de représentante de la liste « Autrement » au comité électoral consultatif.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 26
Membres présents : 16	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 10	Votes exprimés : 26
Total des membres présents et représentés : 26	Majorité requise : 14
	Pour : 26
	Contre : 0

Pièce jointe :

- composition actualisée du comité électoral consultatif.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

Composition du comité électoral consultatif

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D. 719-3,
Vu les statuts de l'Université de Tours, notamment l'article 15,
Vu les délibérations du conseil d'administration n°2021-19 du 8 mars 2021, n°2022-88 du 26 septembre 2022, n°2023-06 du 30 janvier 2023 et n°2024-40 du 15 avril 2024,

Le comité électoral consultatif est composé comme suit :

La vice-Présidente du conseil d'administration, présidente du comité électoral consultatif	Christine Georgelin
Le représentant du Recteur	Gilbert Makassy
Le directeur des affaires juridiques et du patrimoine (ou son représentant)	Jérôme Barrère
La directrice des ressources humaines (ou son représentant)	Anne Khoury
La directrice de la vie étudiante (ou son représentant)	Stéphanie Picault
Représentants élus enseignants-chercheurs et assimilés	
Liste « L'université ensemble »	Marc Clastre
Liste « Autrement »	Claudine Tacquard
Liste « Portons tous les talents »	Claude Ophèle
Représentants élus BIATSS	
Liste « L'université ensemble »	Juliette Rousseau
Liste « Autrement »	Benoit Wolf
Liste « Alternative »	Gwenaëlle Baudet
Représentants élus des usagers	
Liste « SET et Solidaires Etudiant.es »	Lisa Cordat
Liste « Bouge ton campus »	Amélie Balay
Liste « UNI »	Tristan Roger

Les délégués de liste, une fois désignés, siègent également au comité consultatif électoral.